

A Nantes, le 22 septembre 2025

Inspection pédagogique régionale

Dossier suivi par :
Lise Bailly,
Gaëlle Guillotin,
Hadidja Mbae,
IA-IPR SVT
la-ipr.svt@ac-nantes.fr

4 rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 NANTES CEDEX 3

Les inspectrices d'académie,
inspectrices pédagogiques régionales de
sciences de la vie et de la Terre
à
Mesdames et messieurs les professeurs
et professeurs
de sciences de la vie et de la Terre

S/c de Mesdames les cheffes
et Messieurs les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR de SVT

Nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux pour cette rentrée scolaire 2025-2026. Nous souhaitons la bienvenue aux enseignants, enseignantes, personnels de laboratoire nouvellement nommés dans l'académie de Nantes et félicitons les lauréats de concours.

Nous remercions vivement l'ensemble des professeurs et personnels de laboratoire pour leur investissement et leur professionnalisme, tout au long de l'année et en particulier lors des examens de la session 2025 (annexe 1). Nous saluons également celles et ceux qui s'investissent dans des projets pédagogiques, des actions de promotions des sciences, des concours scientifiques ainsi que les missions de tutorat auprès de collègues.

Pour cette année scolaire, l'équipe des IA-IPR de SVT est inchangée et composée de Mesdames Bailly, Guillotin et Mbae. Elle est épaulée par neuf CMI (chargés de mission pour l'inspection). Vous trouverez la [répartition de nos secteurs d'inspection](#) sur la page académique. Nous continuerons à vous accompagner individuellement ou collectivement dans le cadre de nos visites, réunions d'équipe et webinaires thématiques (annexe 2).

La [circulaire de rentrée](#) précise les priorités pour l'année scolaire 2025-2026. Une infographie interactive qui en résume les grandes orientations renvoie vers des ressources institutionnelles destinées à vous accompagner sur les trois axes prioritaires :

- consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ;
- bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;
- garantir les conditions d'une école qui protège et qui rassemble.

Nous tenions également à vous partager une ressource essentielle pour l'enseignement de notre discipline. Il s'agit du [guide des conditions d'enseignement en SVT au collège et au lycée](#). Ce guide, complété par ses annexes, propose des ressources pour enseigner les sciences de la vie et de la Terre, ainsi qu'une sélection d'outils numériques pour les sciences du vivant, de la santé et les géosciences. Il a pour objectif d'accompagner les équipes pédagogiques pour favoriser les mises en œuvre expérimentales qui sont au centre des apprentissages.

Il n'y a pas de nouveaux programmes à mettre en œuvre pour cette année scolaire. Les nouveautés concernent les **modalités d'attribution du DNB** ([note de service](#)). À partir de la session 2026, le DNB sera délivré aux élèves ayant obtenu une moyenne finale d'au moins 10 sur 20, calculée sur la base de 40 % de contrôle continu (moyennes annuelles de la classe de troisième, de toutes les disciplines, à coefficients égaux) et 60 % d'épreuves terminales, mettant ainsi fin au système de notation sur 800 points. Pour l'épreuve de Sciences, les modalités de l'épreuve ne changent pas (épreuve d'une heure, mêmes types d'exercices et désignation de deux disciplines un mois avant l'épreuve) à l'exception qu'elle sera évaluée sur 20 points (10 points pour chacun des exercices).

Nous attirons votre attention sur le fait, que l'évaluation du niveau des élèves en classe de troisième se fait toujours en référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Il est donc important de conserver des évaluations diversifiées (diagnostiques, formatives et sommatives), portant sur des compétences variées, prenant en compte le droit à l'erreur et permettant de suivre les progrès et acquisitions des élèves tout au long de leur parcours de formation.

Cette approche est la même au lycée avec la réaffirmation du **projet d'évaluation**. La [note de service](#) récente, en date du 28 août 2025, renforce les contours sa mise en œuvre, afin d'explicitier les critères communs partagés par l'équipe pédagogique pour l'évaluation du contrôle continu. Cela implique un travail d'équipe pour assurer une cohérence dans la notation et le suivi des apprentissages, et accompagner chaque élève vers la réussite. La dernière version du [vadémécum de l'évaluation en lycée général et technologique](#), parue en septembre 2025, pourra vous accompagner dans cette démarche.

La rentrée 2025 est également marquée par la mise en œuvre du **nouveau programme d'éducation à la vie affective relationnelle et à la sexualité (EVARS)** au collège et au lycée. Vous retrouverez toutes les informations académiques dans l'annexe 3.

L'année 2025-2026 sera l'**Année de l'ingénierie** en partenariat avec le CNRS et l'académie de technologie. L'ingénierie regroupe de nombreux domaines scientifiques et technologiques au cœur des enjeux du XXI^e siècle. Si l'ingénierie agrège ses propres champs de connaissances, elle se construit également en mobilisant d'autres disciplines scientifiques comme la nôtre. En effet, elle œuvre à relever les défis scientifiques et technologiques dans des domaines aussi divers que la santé, l'alimentation, l'environnement, les énergies etc. Nous vous relayerons les actions proposées dans notre académie en particulier celles qui concernent nos champs disciplinaires et vous incitons à vous mobiliser pour faire vivre dans vos classes cette **Année de l'ingénierie** en faisant découvrir à vos élèves cette grande diversité de métiers, en particulier chez les filles.

La mise en place de projets **scientifiques technologiques et industriels** permet aux enseignants de développer la culture scientifique des élèves. Au niveau local, des personnes ressources et des partenaires peuvent vous accompagner. Vous retrouverez toutes les informations au niveau de la [page CSTI de l'académie](#). Nous vous encourageons à participer à des concours de promotion des sciences qui permettent de renforcer l'appétence pour les sciences chez les élèves, de valoriser leur travail, de développer leur autonomie et une diversité de compétences y compris orales (annexe 4).

L'équipe des IA-IPR de SVT continuera à promouvoir la formation continue afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches de développement professionnel, individuelles et collectives. Nous vous invitons à consulter les [offres de formation disciplinaires, inter-sciences, en lien avec la santé](#) proposées dans le PRAF 2025-2026.

L'intégration raisonnée de **l'intelligence artificielle** dans votre enseignement peut permettre d'enrichir les apprentissages (différenciation, simulation, aide à l'élaboration d'activités) tout en exigeant un accompagnement éthique et critique ([cadre d'usage de l'IA](#) publié par l'éducation nationale). Nous vous proposerons cette année un webinaire « IA - Éthique et SVT » pour accompagner dans cette démarche.

Comme l'an passé, nous continuerons à communiquer par mail et par l'intermédiaire de notre **site académique** les informations susceptibles de vous intéresser. Ce dernier est actuellement en cours de remaniement. Une nouvelle version vous sera proposée prochainement. D'ici là, notre site demeure accessible et continue de constituer une ressource pour nourrir vos pratiques.

Nous vous rappelons que :

- tous les professeurs sont susceptibles de participer aux corrections et aux jurys d'examens, qu'ils enseignent ou non en classe à examens ;*
- pour toute correspondance, vous devez utiliser dans la mesure du possible votre adresse académique qui seule vous identifie professionnellement ;*
- toute communication qui concerne le fonctionnement de votre collège ou lycée doit être envoyée sous-couvert du chef d'établissement ;*
- toute pratique expérimentale ne peut être réalisée que dans des conditions assurant la sécurité des personnes et des biens. Vous retrouverez les informations nécessaires sur ce [lien](#).*

Nous vous remercions de diffuser largement cette lettre au sein de votre équipe disciplinaire y compris auprès des personnels de laboratoire.

Sachant pouvoir compter sur votre engagement au service de la réussite de tous les élèves, nous vous renouvelons notre confiance et restons à votre écoute pour vous accompagner dans les différentes missions qui vous sont confiées.

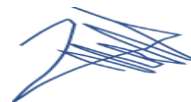
Lise Bailly

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'LB' with a stylized flourish.

Gaëlle Guillotin

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Guillotin' with a stylized flourish.

Hadidja Mbae

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. Mbae' with a stylized flourish.

Annexe 1 : Résultats aux examens de la session 2025

Concernant la session 2025 du baccalauréat, les moyennes obtenues par les 5011 élèves de notre académie sont de 12,9/20 pour les épreuves écrites de spécialité SVT et de 15,3/20 pour les ECE ce qui est conforme aux moyennes nationales.

Pour le DNB, la moyenne académique pour l'exercice de SVT est de 12,1/20 ce qui est également conforme à la moyenne nationale.

Annexe 2 : Les visites de l'inspection

Les rendez-vous de carrière sont réalisés par les inspectrices. Pour les professeurs éligibles vous retrouverez toutes les informations sur ce [lien](#).

Des visites d'accompagnement sont réalisées tout au long de la carrière par des inspecteurs ou professeurs chargés de mission d'inspection.

Vous pouvez tout à fait, si vous le souhaitez, solliciter l'inspection pour une visite conseil, une réunion d'équipe ou un entretien individuel.

L'équipe des professeurs chargés de mission d'inspection se compose cette année de 9 enseignants : Maxime Bigan, Yann Bourven, Angélique Cottenceau, Morgane Durocher, Pierre Esnaud, Amélie Fortin, Katell Leriche-Guyader, Tony Neveu et Anne-Caroline Sourty.

Annexe 3 : Développer l'EVARS dans votre établissement

La mise en œuvre du programme EVARS (sur trois séances spécifiques par an et par élève, menées si possible en co-animation, selon une progressivité de connaissances et de compétences cohérentes avec l'âge des élèves) repose sur l'ensemble de la communauté éducative. Vous pouvez tout à fait, si vous êtes formé à l'EVARS, animer ces séances. Il se peut que vous soyez sollicité pour prendre en charge le rôle de "référént EVARS" de votre établissement. Votre mission sera alors d'accompagner votre chef d'établissement dans la construction de la programmation des séances sur le parcours collège ou le parcours lycée. Si vous acceptez cette mission, vous serez invité à une demi-journée d'accompagnement pour cette mission (prise en main du programme, réflexion sur les situations de contestation d'enseignement, appropriation d'un outil de programmation des séances sur le parcours collège ou le parcours lycée).

Si vous souhaitez vous former à l'EVARS, deux types de formation sont possibles :

- la formation EVARS du PRAF, accessible à l'abonnement individuel sur cette [page](#) ;
- une demande de FIL EVARS (via votre chef d'établissement, à partir de cette [page](#)) de niveau 1 (pour accompagner l'équipe de votre établissement à la construction du projet EVARS) ou de niveau 2 (pour poursuivre la réflexion de l'équipe sur le projet EVARS).

Les différentes informations sur l'EVARS, dans l'académie, sont rassemblées dans la [page EVARS](#) régulièrement mise à jour par notre webmestre, Tony Neveu.

Annexe 4 : S'engager dans des actions de la culture scientifique, technique et industrielle

Fête de la science sur tout le territoire du 3 au 13 octobre 2025

Le thème pour cette édition 2025 est « les intelligences ». [La Fête de la science 2025](#) met à l'honneur l'intelligence sous toutes ses formes, humaine et artificielle. »

Concours CGénial

Vous retrouverez toutes les informations sur le site de Sciences à l'école :

<https://www.sciencesalecole.org/concours-c-genial-presentation/>

Olympiades de biologie et de géosciences (au lycée)

Pour les **Olympiades des géosciences** le thème est cette année « **Océans du passé, océans d'aujourd'hui** ». Pour des élèves particulièrement intéressés par les géosciences, vous avez la possibilité de les inscrire aux **olympiades internationales des géosciences**. Vous retrouverez toutes les informations à la [page](#) (calendrier, production attendue) :

Pour les **Olympiades de biologie** le thème est cette année « **La biologie dans tous ses états... et toutes ses époques** ». Vous retrouverez également toutes les informations nécessaires sur cette [page](#).